

Image not found or type unknown



le CRP un peu plus de renseignements....

Par **petitelouve**, le **21/04/2010** à **15:27**

Bonjour,

Je vais subir un licenciement économique et on me propose un rcp je voudrais savoir si d'autre l'on utilisé et leurs conclusions.

je v être licenciée le 15 juin est ce que vous savez à quels moment je vais recevoir mon premier versement

on compte 80 % du salaire brut est ce qu'il faut compter également dedans les primes exceptionnelles, ancienneté, heures sup...

j'ai un salaire brut total de 1902.30 €

je vous remercie d'avance bonne journée